

Note de service

- Destinataires :** Médecins de famille accoucheurs du CIUSSS-EMTL
Médecins faisant des suivis de grossesse du CIUSSS-EMTL
Sages-femmes du CIUSSS-EMTL
Gynécologues/obstétriciens
IPSPL assurant des suivis de grossesse du CIUSSS-EMTL
- Expéditeurs :** Dr Laurent Tordjman, coordonnateur médical du département d'obstétrique
Rocio Vargas Abrego, cheffe de département clinique des sages-femmes
- Date :** Le 5 mai 2025
- Objet :** Communication entre les praticiens de la communauté et le service de gynécologique et obstétrique de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont
-

Chers collègues,

Dans le but d'optimiser la communication entre les intervenants de première ligne en suivi de grossesse et les gynécologues-obstétriciens de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (HMR), nous vous transmettons les directives suivantes :

- Avis obstétrical urgent (moins de 48 heures) :**
 - Contacter l'obstétricien de garde en salle d'accouchement au 514 252-3570;
 - Prioriser les heures ouvrables lorsque possible.
- Avis obstétrical non urgent d'une patiente connue ou en suivi conjoint à la clinique de médecine fœto-maternelle (MFM) :**
 - En semaine (8h à 17h) : Signaler l'obstétricien spécialiste en MFM de garde au 514 252-3400, p. 4558
 - Soir, nuit et fin de semaine (17h à 8h) : Contacter l'obstétricien de garde en salle de naissance.
- Avis obstétrical non urgent qui ne relève pas d'une consultation :**
 - Un avis peut être demandé lors du Forum périnatal du CEMTL sur Teams, **chaque jeudi, de 8h30 à 9h30.**
 - Si vous ne disposez pas du lien Teams, contactez votre gestionnaire afin qu'il vous le communique.
- Pour la maison de naissance et concernant les patientes en travail :**
 - Se référer au règlement établi (REG-016 *Modalités de collaboration entre la Maison de naissance Anne-Courtemanche et les équipes cliniques de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont*), particulièrement aux annexe B.1 et annexe B.2.
- Avis gynécologique urgent (moins de 48 heures) :**
 - En semaine (8h à 17h) : Signaler le gynécologue de garde pour les urgences gynécologiques : « 2^e de garde » via le 514 252 3400, poste 4558;
 - Soir, nuit et fin de semaine (17h à 8h) : Contacter l'obstétricien de garde en salle de naissance.
- Consultation officielle en MFM :**
 - Les demandes de consultation officielles en médecine fœto-maternelle devront être acheminées selon la procédure habituelle.

Pour toute questions ou suggestion, n'hésitez pas à contacter vos responsables. Nous vous remercions de votre engagement envers la qualité des soins en périnatalité.

